

## Droit de l'urbanisme

Par **membren**, le **03/04/2008** à **23:54**

Dans le PLU de ma commune ,le PADD qui donne les grandes orientations de celle ci, défend un regroupement de l'habitat vers le centre afin de continuer à faire vivre celui-ci. Grâce à des cartes et autres doc. il propose un nouveau lotissement dans un quartier sud, avec nombre important de grands cercles destinés à montrer la proximité des deux zones.

Cependant ce quartier sud est très proche d'une nouvelle zone commerciale excentrée plus proche d'un village voisin d'une part, d'autre part il est, de part la géomorphologie du territoire totalement excentré car une colline partage les deux zones (centrale et sud). Les deux endroits sont très peu accessibles l'un par rapport à l'autre. Il faut prendre la voiture forcément et repasser une entrée de la commune.

A mon avis il existe une incohérence entre les documents : le PADD et le plan de zonage, qui en tire les conclusions par un zonage permettant l'extension sud.

Qu'en pensez vous ?

Car je pense qu'il faut effectivement urbaniser le centre comme cela est défendu dans le PADD mais certainement pas développer au sud comme le plan de zonage le prévoit.

Je pense qu'il y a incohérence d'une part dans les doc. et d'autre part que l'aménagement du territoire de la commune ainsi proposé n'est pas bon.

Je précise que la procédure du PLU est finie.

Que peut-on faire ?

Merci